

La Sidra

DE LA SEMAINE



NITSAVIM-VAYÉLÈ'H

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

La Paracha Nitsavim comporte certains des principes fondamentaux de la foi juive.

L'unité d'Israël : nous nous tenons tous devant D.ieu, depuis les chefs de tribu jusqu'aux puiseurs d'eau.

La Rédemption future : l'exil et la désolation seront suivis de la réunion de tous sur la terre de nos pères.

La pratique de la Torah : elle nous est accessible, elle est proche de nous et nous avons la capacité de nous y adonner.

Le libre-arbitre : devant nous sont la vie et le bien, la mort et le mal. Marchons dans les voies de D.ieu, gardons Ses commandements, choisissons la vie.

La Paracha Vayélè'h relate les événements du dernier jour de la vie de Moché sur cette terre. Il transfère sa gouvernance à Yehochoua et écrit un rouleau de la Torah qu'il confie aux Léviim afin qu'ils le conservent dans l'Arche de l'Alliance.

On y lit la Mitsva du Hakhel : au cours de la fête de Souccot, lors de l'année qui suit celle de la Chemita, le Peuple entier se réunira au Saint Temple où le Roi lira la Torah.

La Paracha s'achève avec la prédiction que le peuple se détournera de D.ieu qui cachera Sa face mais également avec la promesse que les mots de la Torah ne seront pas oubliés par ses descendants.

Se tenir fermement debout et s'élever encore plus haut

Combien de portions la Torah contient-elle ? La réponse dépend de la manière dont on en fait le compte. Si nous devons séparer toutes les parties de la Torah en sections différentes, on arriverait à un total de 54. Cependant, le nombre communément accepté est de 53. En fait, le mot hébreu Gan, « jardin », a pour valeur numérique 53, ce qui fait allusion au statut de la Torah : celui d'un véritable jardin.

Dès lors, comment envisager cette divergence ?

En réalité, il n'y a que 53 parties. Dans la Paracha de cette semaine, les parties Nitsavim et Vayélè'h sont habituellement combinées, comme c'est le cas pour cette année, parce qu'elles ne forment, dans leur essence, qu'une seule et même Paracha. Cependant, il arrive que certaines années, cette Paracha soit séparée en deux portions.

Quand Roch Hachana tombe un Chabbat, comme c'est le cas cette année, ou bien un jeudi, la

Suite en page 2

Edito

Roch Hachana : un Chabbat pour une année

C'est toujours avec une émotion presque palpable que nous voyons venir Roch Hachana. Ce n'est pas simplement le changement d'année sur nos calendriers ou le sens de la fête qui en est la cause. Il y a ici comme l'expression d'un lien profond et essentiel avec notre Créateur qui révèle toute sa puissance. Et c'est lui qui, aujourd'hui, nous conduit et nous inspire. Roch Hachana constitue, d'une certaine manière, des retrouvailles, avec ce que nous avons de plus profond, avec la source même de notre vie. Qu'on le qualifie de « grand jour », de « jour du jugement » ou de toute autre appellation appropriée, il est d'abord ce grand rendez-vous qui donne toute sa couleur à l'année qu'il ouvre. « Tête de l'année », il en est décidément la clé et infuse tous les jours qui suivent d'une puissance nouvelle et insurpassée.

Cela signifie également que chaque Roch Hachana, outre son importance générale, possède sa qualité propre. Cette année, relevons que son premier jour arrive un Chabbat, et ce n'est pas un événement anodin. Le Chabbat est ce jour différent que nous retrouvons à la fin de chaque semaine. Jour où le travail cesse parce qu'à ce moment c'est toute la création qui s'élève spirituellement, c'est tout ce qui la constitue, créature humaine comprise, qui entre dans un rapport supérieur avec D.ieu. Celui qui vit le Chabbat le ressent invariablement : une forme de sainteté imprègne la journée et cela est sensible, pour peu que l'on s'en préoccupe. Que Roch Hachana, le début de toute chose, s'ouvre un Chabbat lui ajoute une dimension encore plus haute. Tout se passe comme si l'on entrait dans une « année de Chabbat », une année tout entière que conduit cette relation particulière avec le spirituel.

Cela est si vrai que le commandement essentiel de la fête, la sonnerie du Chofar, autour de laquelle tournent le rituel du jour et sa portée, est suspendue le premier jour du fait du Chabbat et ne retentira que le deuxième. Bien sûr, la Hala'ha, la loi juive, expose les raisons de cette abstention mais, compte tenu de l'importance de cette cérémonie, qui concrétise le couronnement de D.ieu comme « Roi de l'univers », comment est-il possible de s'en dispenser ? C'est que, répondent nos Maîtres, le Chabbat lui-même en tient lieu. A sa manière, il nous fait pénétrer sur un autre plan, comme dans un autre monde. Il nous appartient alors de nous y engager. Car l'année qui commence sera grande et belle, autant que nos rêves et nos espoirs. Attachés à notre Créateur, pénétrés du son du Chofar au deuxième jour de la fête, entrant de plain-pied dans le mois de Tichri qui s'ouvre alors, tels les enfants qui s'adressent à leur Père, nous Lui demandons de bénir ce temps qui vient et d'accorder à tous une année bonne et douce, comme un Chabbat éternel.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT

NITSAVIM-VAYÉLÈ'H

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 20h 01

Sortie : 21h 05

Bordeaux 20.08
Deauville 20.10
Grenoble 19.44
Lille 20.00

Lyon 19.48
Marseille 19.43
Montpellier 19.50
Nancy 19.45
Nantes 20.15

Nice 19.36
Rouen 20.06
Strasbourg 19.39
Toulouse 19.59

A partir du dimanche 3 sept. 2023 Pose des Téfilines : 6h 05 Heure limite du Chema : 10h 29 Molad : vendredi 15 sept. à 5h 49 mn et 0 'Halakim Roch 'Hochana : samedi 16 et dimanche 17 sept. 2023

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

partie de la Torah reste entière et n'est pas divisée. Ce n'est que lorsque Roch Hachana tombe un lundi ou un mardi qu'il est nécessaire de la diviser en deux lectures.

La raison la plus évidente de cette séparation tient au fait que lorsque nous célébrons Roch Hachana un lundi ou un jeudi, il nous reste plus de Chabbat à marquer que de portions de la Torah. Force nous est donc de séparer en deux la Paracha Nitsavim-Vayélè'h.

Quand Roch Hachana est Chabbat, nous lisons la portion spécifique de la Torah qui parle de cette fête et non la portion hebdomadaire.

De la même façon, si Roch Hachana est jeudi, Yom Kippour aura lieu Chabbat et la partie de la Torah sera une lecture spécifique à ce saint jour et non la portion de la semaine. Il s'avère donc que dans ces cas précis, il reste exactement le nombre de lectures requis et qu'il n'est aucunement besoin de séparer une Paracha en deux.

Cependant, il nous faut tenter de comprendre la dimension spirituelle de tout ce qui précède. En outre, il nous faut aussi éclaircir le fait que c'est précisément Nitsavim et Vayélè'h que l'on sépare en deux.

Se tenir fermement debout

Nitsavim ne signifie pas seulement « se tenir debout ». Le sens en est « se tenir fermement et victorieusement ». Le mot hébreu pour « se tenir » est « Omdim ». Dans un contexte spirituel, la différence entre « Omdim » et « Nitsavim » fait écho à la différence entre une personne qui s'est battue toute sa vie pour surmonter ses faiblesses et développer des traits de caractère sains, mais qui reste encore vulnérable, et celle qui a atteint son but avec succès et se tient confortablement dans sa nouvelle position, après avoir triomphé de ses déficiences.

Toutefois, même lorsque l'on a atteint le statut de « Nitsavim », il nous faut prendre conscience que l'on ne peut rester sur place. Non seulement y a-t-il toujours lieu de s'améliorer, mais il nous faut également entreprendre un nouveau voyage et aspirer à grandir encore. C'est ainsi que se présente la seconde section de la Paracha dont le nom « Vayélè'h » signifie « et il s'est mis en route », indiquant que Moché, malgré les réalisations phénoménales de sa vie, prit conscience, le jour de sa mort, qu'il devait continuer à s'élever vers de nouveaux niveaux de plus en plus hauts.

Une pause occasionnelle

En dépit du fait que cet enseignement puisse concerner tout un chacun, il se peut que pour certains, ou dans certaines occasions, il ne soit pas possible de faire une transition immédiate entre la posture de Nitsavim, se tenir fermement debout, et l'avancée de Vayélè'h. Dans certaines situations, plutôt rares, nous avons besoin de faire une pause entre nos réalisations et le besoin d'aller encore de l'avant.

Quand Roch Hachana ou Yom Kippour tombent un Chabbat, comme cette année, nous n'avons pas besoin de « partager » la Paracha car le Chabbat lui-même rend possible d'intérioriser rapidement les nouveaux niveaux spirituels que nous venons d'atteindre et d'être prêts à continuer le voyage.

Chabbat est également un jour de repos dans le sens où la résistance normale, que nous ressentons à l'égard de sujets spirituels, est neutralisée. C'est ainsi que nous n'avons pas la nécessité d'ajouter d'énergie supplémentaire pour maintenir le statut que nous venons de gagner.

Nous pouvons passer facilement au mode de progression continue.

En revanche, au cours de ces années où à la fois Roch Hachana et Yom Kippour ont lieu des jours de semaine ordinaires, s'élever au sommet devient beaucoup plus difficile. Il nous faut affronter les distractions du « quotidien ». Il nous faut nous lancer dans une bataille pour maintenir notre équilibre. Quand les Jours Saints se passent un Chabbat, jour de repos et de délice, nous sommes dotés d'une assistance Divine pour rester abrités au sommet de la montagne. La route est paisible et revigorante. L'on peut aisément atteindre le niveau suivant car aucune crainte de rétrograder du niveau, auquel on vient de se hisser, ne nous perturbe.

L'Ère Messianique a été désignée comme l'Ère de Chabbat. Six millénaires se sont écoulés depuis Adam et 'Hava, six millénaires qui correspondent aux six jours de la semaine. L'Ère Messianique, qui coïncidera avec le septième millénaire, correspond donc au Chabbat de la création. L'une des implications de cette correspondance est que, quelle que soit la hauteur à laquelle nous pouvons parvenir, nous ne devons jamais craindre de faire marche arrière. Chaque jour, à l'Ère Messianique, sera un jour de Nitsavim et Vayélè'h, tout ensemble. Nous nous tiendrons fermement sur le territoire nouvellement conquis de la victoire spirituelle et nous serons simultanément capables de nous envoler vers de nouveaux sommets supérieurs.

C'est ainsi que cette année, lorsque nous célébrerons Roch Hachana, Chabbat, nous sera donné un exemple de ce à quoi la vie ressemblera à l'Ère du Machia'h. Que nous soyons tous inscrits et scellés pour une bonne et douce année !
Chana Tova Oumetouka.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 3 SEPTEMBRE – 17 ELLOUL

Mitsva positive n° 127: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

• LUNDI 4 SEPTEMBRE – 18 ELLOUL

Mitsva positive n° 127: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Mitsva positive n° 128: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la seconde dîme (elle devait être amenée et consommée à Jérusalem).

Mitsva négative n° 152: Il nous est interdit de dépenser l'argent du rachat de la seconde dîme pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson (si on ne peut pas l'amener à Jérusalem on doit la racheter et dépenser l'argent à Jérusalem).

• MARDI 5 SEPTEMBRE – 19 ELLOUL

Mitsva négative n° 150: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dîme, en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, car la règle générale est qu'une seconde dîme devenue impure doit être rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151: Il est interdit à une personne en deuil de consommer la seconde dîme.

• MERCREDI 6 SEPTEMBRE – 20 ELLOUL

Mitsva négative n° 141: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme des céréales (non encore rachetée) en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme du vin (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif



UNE ÉDUCATION CLANDESTINE

Né en 1938 à Kremenchoug (Ukraine), Reb Natan Kanelsky n'avait que deux ans quand il vit son père enrôlé de force dans l'Armée Rouge. Le soldat fut capturé et retenu prisonnier mais parvint à s'enfuir et arriva en terre d'Israël. Il aurait voulu retourner voir sa famille restée en URSS mais il était évident qu'il serait considéré comme déserteur et envoyé immédiatement dans les camps en Sibérie. Ce n'est que bien plus tard que sa famille apprit qu'il était encore vivant.

Il fallut donc s'organiser comme tant d'autres durant la guerre : fuir les combats, subsister en temps de famine mais aussi et surtout préserver un minimum de vie juive et transmettre la tradition à la jeune génération. Le jeune Natan arriva ainsi à l'âge de dix ans à Tachkent, en Ouzbékistan, là où vivaient de nombreux 'Hassidim. Il étudia dans le 'Héder (école juive) avec cinq autres élèves : « C'était dangereux ; on était en 1947 et, si un policier arrivait et nous surprenait ainsi à ne pas fréquenter l'école publique, les parents et le professeur risquaient d'être arrêtés, jugés, exilés ou pire encore. La solution ? On glissait au policier quelques pièces et il nous laissait tranquillement étudier sans nous dénoncer ». Le 'Héder dut néanmoins fermer et le jeune Natan partit étudier dans la maison de Rav Zalman Leib Estulin, tous les jours, de 9 heures à 18 heures. « Souvent j'étais le seul élève, parfois un élève plus âgé venait se joindre à

nous après son travail : il étudiait déjà la Gue-mara avec Tossafot alors que je n'étudiais que Rachi. Rav Estulin était un véritable 'Hassid. Il ne m'enseigna pas que des connaissances, il m'apprit à devenir un bon Juif, avec des récits, des chants, des traditions... ».

Staline mourut en 1953 en plein procès des Blouses Blanches et Natan se souvient très bien du jour où il apprit la nouvelle, quand les Juifs d'URSS purent enfin respirer un peu mieux, sans cette terrible tension et ces menaces incessantes de pogromes. En 1958, Natan fut convoqué par le KGB qui lui proposa, ni plus ni moins, de devenir un espion à son service. Natan refusa vigoureusement de signer les papiers qu'on lui tendait et, sur le conseil de Rav Estulin, s'enfuit à Moscou. Dans la capitale soviétique, il prit conseil auprès de Rav Avraham Yehochoua Heshel Twersky : tout le temps de l'entrevue, la radio fonctionnait à tue-tête, afin que nul ne puisse distinguer leurs paroles et les enregistrer (c'est ainsi que fonctionnait le régime soviétique et ses espions). Rav Twersky lui conseilla de ne pas avoir peur et de retourner à Tachkent. Là, il fut remarqué par Rav Leizer Naness, celui qu'on avait surnommé Subbota (Chabbat) car il avait passé vingt ans !!! au Goulag en Sibérie sans profaner Chabbat ! Rav Naness proposa à Natan de se marier avec la fille d'un de ses amis, Ra'hel Léa Butershvili. Auparavant, il avait écrit une lettre au Rabbi de Loubavitch pour demander sa permission d'enclencher ce Chidou'h (rencontre en vue d'un mariage). La lettre fut d'abord envoyée en Israël puis, de là, transmise au Rabbi à New York. La réponse arriva en langage codé comme il était malheureusement nécessaire afin de ne mettre personne en danger : « Grand-père – c'est-à-dire le Rabbi – accepte la proposition et donne sa bénédiction ». Ce n'est qu'après cette réponse que les deux jeunes gens furent présentés l'un à l'autre et ils se marièrent trois mois et demi plus tard, en juillet 1960.

Après la naissance de leur fils Morde'haï, un nouveau défi attendait Reb Natan et son épouse : comment assurer son éducation juive ? « Chaque jour, quand je me rendais à mon travail, je réfléchissais à son éducation. A l'époque, nous avions déjà connaissance du livre Hayom Yom que le Rabbi avait édité, avec ses éphémérides et ses conseils 'hassidiques, en particulier la directive du 22 Tévet : « De même qu'il est obligatoire d'après la Torah de mettre les Téfilines tous les jours, de même il est une obligation de réfléchir chaque jour au moins une demi-heure à l'éducation des enfants et de tout mettre en œuvre pour qu'ils suivent la voie de la Torah. » Je ne cessais d'y penser. J'eus la chance, les premières années, de trouver pour notre Morde'haï un

professeur particulier, Rav Berel Rickman qui avait étudié dans la même classe que le Rabbi à Yekatrinoslav sous la direction de Rav Chnéour Zalman Vilenkin. Lui aussi avait été emprisonné au Goulag et en était revenu très affaibli mais animé d'une foi 'hassidique inébranlable. Tout allait donc bien ; cependant, à l'âge de sept ans, il devenait obligatoire d'amener Morde'haï à l'école laïque ! Je ne pouvais m'y résoudre : non seulement il serait obligé d'y aller aussi le Chabbat et les jours de fête mais, de plus, on lui enseignerait toutes sortes d'idées contraires à la Torah. Au début, je « m'arrangeais » avec un docteur qui attesta que l'enfant ne pouvait pas, pour des raisons médicales, aller à l'école. Mais cet arrangement ne put pas durer très longtemps. Je me résolus alors à cacher Morde'haï dans la cave en annonçant autour de moi que l'enfant se trouvait maintenant à Samarkand. Rav Rickman venait chez nous en cachette pour lui enseigner tandis que je travaillais dur pour entretenir ma famille et la sienne. La nuit, j'allais me promener avec Morde'haï dans la cour afin qu'il prenne un peu d'air frais. Parfois, la police venait vérifier et perquisitionner la maison mais l'enfant avait appris à se cacher dans la cave dès qu'il entendait des « invités » suspects.

En 1962, Reb Natan Kanelsky et toute sa famille purent enfin s'installer en Israël et retrouver le père de Reb Natan. Et voyager à New York pour rencontrer le Rabbi.

38 ans après son départ d'URSS, Reb Natan est retourné, plein d'appréhension, en Russie, pour la Brit Mila de son petit-fils : en effet, entretemps, son deuxième fils, Meir, était devenu Chalia'h, émissaire du Rabbi à Moscou.

« Même aujourd'hui, soupire Reb Natan, nous avons besoin de faire preuve de dévouement pour le judaïsme, sans doute autrement, de dévouement pour l'éducation des enfants. A l'époque du communisme, il était évident que les parents étaient les seuls responsables de l'éducation de leurs enfants. Actuellement, on se décharge trop facilement sur les écoles et autres mouvements de jeunesse etc. Ce n'est pas correct. La responsabilité personnelle des parents doit, de nos jours aussi, être engagée pleinement. Réfléchir chaque jour au moins une demi-heure à l'éducation des enfants – comme je l'ai fait moi-même quand il n'y avait aucune structure en URSS – c'est une obligation encore plus importante de nos jours. Même actuellement, nous devons nous consacrer entièrement à cette tâche, avec un dévouement au moins aussi grand qu'à l'époque et encore davantage ! ».

Mendy Kurtz – Kfar Chabad N° 2015
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

L'ESPRIT ET LE CŒUR

La 'Hassidout explique les gains spirituels immenses de notre descendance en exil. C'est ainsi qu'il est écrit (Isaïe 12 : 1) : « Je Te remercierai D.ieu car Tu as été en colère contre moi ». Lorsque Machia'h viendra, les Juifs remercieront D.ieu de les avoir envoyés en exil car, alors, ils verront toutes les élévations spirituelles que cela aura permis. Cependant, en même temps, cette conscience ne doit pas atténuer notre profond désir de quitter cet exil. Pour cela, il faut proclamer, avec la plus grande sincérité, « car dans Ton salut nous espérons tout le jour ».

En fait, ce sont ces deux attitudes, l'une de conscience et l'autre d'émotion, qu'il nous faut avoir en parallèle constamment.

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, veille d'Hochaana Rabba 5744) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LES SELI'HOT ?

Les Seli'hot sont des prières de supplications qui rappellent les besoins de l'homme mais aussi sa petitesse et ses faiblesses. En récitant les Seli'hot, un Juif procède à une introspection approfondie qui lui permet d'aborder la nouvelle année avec la crainte, l'humilité mais aussi l'assurance et la joie requises.

Dans les communautés ashkénazes et hassidiques, on commence à réciter les Seli'hot à partir du samedi soir précédant (d'au moins quatre jours) la fête de Roch Hachana : **cette année samedi soir 9 septembre 2023 vers 1h 45**. Puis **on dit les Seli'hot, à partir du lundi 11 septembre jusqu'au vendredi 15 septembre**, avant la prière du matin. On aura au préalable récité les « bénédictions du matin » ainsi que les bénédictions de la Torah.

On s'efforcera de lire les Seli'hot en présence de dix hommes adultes (plus de treize ans) afin de pouvoir prononcer le Kaddich.

Si possible, on reste debout pendant les Seli'hot, au moins lorsqu'on prononce les « Treize Attributs de Miséricorde » et le « Vidouï » (confession des fautes). Celui qui ne prie pas avec un Minyane (dix hommes) ne prononce ni les « Treize Attributs » ni les prières en araméen.

L'officiant s'enveloppe d'un « Talit » (châle de prière). S'il fait encore nuit, il ne prononcera pas la bénédiction : il serait alors préférable qu'il emprunte un Talit à un ami ou à la synagogue.

L'endeuillé (durant les sept premiers jours) ne sort pas de chez lui et ne peut donc aller à la synagogue pour les Seli'hot, excepté la veille de Roch Hachana (vendredi 15 septembre) où les Seli'hot sont particulièrement longues. **F.L.**



www.pardess.eu

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue...

Par excellence

Venez découvrir nos corbeilles uniques

SPÉCIALES ROCH HACHANA

pour souhaiter vos meilleurs vœux !

Possibilité de livraison

☎ **01 40 03 65 65**

145, rue Manin - 75019 Paris

Boutargue au miel • Boutargue à la Truffe • Miel d'acacia • Nougat tendre
- Corbeilles de Roch Hachana -

RIMON
Simple au quotidien.

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
87 rue de Crimée - Paris 19^e

3 Agences à votre service
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h **Tél : 01.42.00.02.02**
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Win ENERGIE
WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB
AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION
Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO 1
DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

Prise de RDV :
Feivel Basanger
01 41 83 19 23
06 21 65 58 71

Service Porte à Porte
- 8 € sur présentation de la Sidra

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise
FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ **07.62.00.60.99**
☎ **01.57.42.57.42**

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

☎ **01 80 91 59 14**

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Maintien & Aide à domicile • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

Etude du **RAMBAM**

Mitsva négative n° 143: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme de l'huile (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

• **JEUDI 7 SEPTEMBRE – 21 ELLOUL**

Mitsva positive n° 119: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que tous les fruits des arbres de la quatrième année soient consacrés. Ils devront être consommés à Jérusalem, comme le Maasser Chéni.

• **VENDREDI 8 SEPTEMBRE – 22 ELLOUL**

Mitsva positive n° 131: Il s'agit du commandement nous enjoignant de déclarer devant le Saint béni soit-Il que nous avons prélevé les dîmes et les prélèvements obligatoires et de proclamer à ce propos que nous sommes véritablement acquittés de cette obligation.

Mitsva positive n° 125: Il s'agit du commandement nous incombant de prélever les prémices et de les apporter au Temple.

• **SAMEDI 9 SEPTEMBRE – 23 ELLOUL**

Mitsva négative n° 149: C'est l'interdiction faite au Cohen de consommer les Bikourim (prémices) à l'extérieur de Jérusalem.

Mitsva positive n° 132: Il s'agit du commandement en vertu duquel nous devons, en offrant les prémices, réciter les bienfaits de l'Éternel envers nous.

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR DE ROCH HACHANA

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au

01 45 26 87 60

pour nous communiquer vos coordonnées

Petit calendrier des fêtes de Tichri 5784

ROCH HACHANA

du vendredi 15 sept. au soir
au dimanche 17 sept. 2023

JEÛNE DE GUEDALYA

lundi 18 sept. 2023

YOM KIPPOUR

du dimanche 24 sept. au soir
au lundi 25 sept. 2023

SOUCCOT

(2 premiers jours de fête)
du vendredi 29 sept. au soir
au dimanche 1^{er} oct. 2023

HOL HAMOËD SOUCCOT

du lundi 2 oct.
au vendredi 6 oct. 2023

HOCHAANA RABBA

vendredi 6 octobre 2023

CHEMINI ATSÉRET & SIM'HAT TORAH

du vendredi 6 oct. au soir
au dimanche 8 oct. 2023



Liste des Universités, Écoles & Lycées visitées par le Beth Loubavitch

Beth Loubavitch des Etudiants (Quartier Luxembourg-Sorbonne)
1, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 Paris - Tél: 01 42 03 13 21 - bethloubavitch-etudiants.com



Paris 75002

M. Danow 06 10 22 02 77
24 rue de Gramont
Cnam Intec, Edhec Business School, Inp, Art design, Eemi,

Paris 75003

M. Lubecki 06 66 90 73 60
14 Rue de Beauce
Ecole Progress

Paris 75005

M. Arnaue 01 42 03 13 21
1 rue de l'Abbé de l'Épée
Quartier Latin - Luxembourg Offices, salles de travail, cantine, repas de Chabbat, Kolel,

Paris 75006

B. Apelbaum 06 61 78 00 20
63 rue notre dame des champ
Ecole Alsacienne & Lycée Montaigne

Paris 75008

B. Kesselman 07 68 84 60 26
Quartier Mirosmesnil - Haussmann

Paris 75010

R. Lebar 06 74 27 72 55
Lanboisière

Paris 75011

L. Arnaue 06 65 01 18 20
19 rue St Sabin
Progress

Paris 75013

M. Lachkar 06 50 08 48 86
1 Port de la Gare
Université de Paris cité - La Sorbonne Talbac - Inalco - Paris School of Business

Paris 75015

Y. Djan 06 63 55 15 55
62 rue Sébastien Mercier
Optique ISO - École d'immobilier, prépa Commerciale

Paris 75016

M. Gabay 06 60 02 11 11
104 rue de Longchamp
Ipecom / ISG / lycée Janson de Sailly

Paris 75017

B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. paris IX - Dauphine - Prépa autrement Collège Lycée Jean Baptiste Say/prépa Commerciale

Paris 75018

B. Kesselman 07 68 84 60 26
3 rue de l'Assomption
Collège Lycée Molière

Paris 75018

R. Lebar 06 74 27 72 55
4 rue Jean Varenne
Bichat

Paris 75019

Mme Lebar 07 56 95 01 22
Centre d'études pour étudiants & jeunes actives

Paris 75020

C. Atlan 06 12 67 75 00
11 passage Maigrot Delaunay
Diploma - Prépa santé

78

M. Nisenbaum 06 22 83 55 82
96 bis rue du Fortin
78180 Montigny le Bretonneux
Facultés de droit et médecine St Quentin en Yvelines

91

N. Sebag 06 50 24 24 63
11 allée du pourquoi pas Évry
Télécom Ménagement, Télécom Sud Paris, IUT, ENSIE, Université d'Evry, Faculté des métiers

L. Mimoun 06 65 96 26 26

Tous les mercredis
Ecole Centrale Supélec, Ens saclay, Fac de pharmacie, Ecole polytech

L. Mimoun 06 65 96 26 26

Tous les jeudis
Campus Orsay

L. Mimoun 06 65 96 26 26

Tous les mardis
Ecole polytechnique, Ensta, Telecom Paris, Agro Paristech, Eanse

92

Y. Chiche 06 99 16 75 67
15 Av. Jean Baptiste Clément, 92140 Clamart
Prépa HEC - Clamart, Central - Chatenay-Malabry

S. Mergui 06 23 28 96 73

59, Jardins Boiledieu La Défense
IESEG - ASCENCIA - ESC - ESILV - POLE LDV - EDC

M. Azimov 07 49 92 72 16

2 rue de Longchamp
Neuilly-sur-seine
Collège Théophile Gautier, lycée St. James, collège André Maurois

M. Azimov 07 49 92 72 16

44 rue Jacques Dulud
Neuilly-sur-seine
Collège lycée Pasteur

D. Mimoun 06 14 25 67 81

Descarte Malakof fac de droit

M. Abitboul 07 83 95 81 77

4 Rue René Barthélémy
92120 Montrouge
Fac dentaire Montrouge

L. Mimoun 06 65 96 26 26

7 rue des clos Saint Marcel
92330 Sceaux - Tous les mardis
IUT Sceaux - Fac de Jean Monnet - Lakanal - Marie Curie

B. Kesselman 07 68 84 60 26

Univ. paris XIII - SLMBH - Bobigny

S. Tewel 07 69 14 77 09

17 rue des clos benard
93300 Aubervilliers
Condorcet

B. Kesselman 07 68 84 60 26

IUT-ESTP - ENS - Cachan

H. Drocknow 06 16 15 57 64

36 ave du Midi
94100 Saint Maur des Fossés
Marcelin Berthelo

L. Zerbib 06 46 87 62 08

Villejuif
EPITA - Efrei

L. Goldberg 06 58 04 67 06

Arceuil
Maison des examens

M. Assouline 06 21 22 54 00

ESIEA - IPSA - EICAR - Médecine bucco-dentaire
Hôpital Charles-Foix

M. Ouaknin 06 95 45 97 94

Tous les lundis
Hôpital Louis-Mourier Colombes

M. Dawidowicz 07 69 14 77 09

51 Rue de l'Abbaye
95300 Cergy
Essec et CY Cergy Paris

Toujours à vos côtés,
Le Beth Loubavitch vous accompagne pendant vos études.
Vous recherchez des cours de Torah, des repas Cashers etc.
N'hésitez pas à prendre contact avec le délégué pour votre établissement.



TALMUD TORAH LOUBAVITCH

en Ile-de-France - 2023/2024

Le dimanche matin, vos enfants, garçon ou fille, recevront l'éducation juive dont ils ont besoin.
Un programme complet de Judaïsme, comprenant la préparation à la Bar Mitsva, leur sera dispensé par des enseignants qualifiés.

LISTE DES CENTRES DE TALMUD TORAH

PARIS 1^{er}

M. ASSERAF Lévi 06 51 22 06 87

PARIS 3^e

M. NADJAR JONATHAN 07 54 53 27 48

PARIS 7^e

M. MERGUI Yossi 06 22 03 33 07

PARIS 8^e

M. TOUBOUL Chemouel 06 66 67 96 71

PARIS 10^e

M. HALIMI Chalom 06 20 47 23 75

PARIS 12^e

M. MARTINEZ Yossef 06 61 10 62 10

PARIS 13^e

M. ASSOULINE 'Haïm 06 20 87 35 05

PARIS 14^e

M. MERGUI Chalom 06 01 78 23 39

PARIS 15^e

- 62 rue Sébastien Mercier

M. DJIAN Yossef Y. 06 63 55 15 55

- 2 rue d'Arsonval

Mme Marciano 0615495676

PARIS 16^e

Mme AZIMOV 06 64 90 01 99

- 4 rue Girodet

Mme Houré 06 60 37 41 15

PARIS 17^e

Mme ELBAZ 06 50 07 01 40

PARIS 18^e

Mme TOUBOUL 06 69 37 90 83

PARIS 19^e

- 41 rue Petit

M. OUAKI Israël 06 12 22 88 26

- 59 bis av de Flandre

M. GABAY Daniel 06 13 99 62 21

PARIS 20^e

- 93, rue des Orteaux

M. ATLAN David 06 62 62 17 82

- 17 rue de la Plaine

M. ATLAN David 06 62 62 17 82

- 82 rue des Couronnes

Mme BELHASSEN 06 61 20 81 67

77 - PONTAULT COMBAULT

Mme AMAR 06 21 33 51 95

78 - HOUILLES

Mme CHAOUAT 06 67 78 11 55

78 - LA CELLE S. CLOUD

Mme ALLOUCHE 07 86 26 96 61

78 - MAISONS LAFFITTE

M. SARFATI Lévi 06 64 38 03 96

78 - MONTIGNY LE BRETONNEUX

M. NISENBAUM Mendel 06 22 83 55 82

78 - POISSY

M. KATAN Réouven 06 14 94 11 06

78 - S. GERMAIN EN LAYE

Mme SEBAG 06 19 58 43 09

91 - EVRY

Mme SEBAG 06 51 79 53 07

91 - LONGJUMEAU

Mme CELNIK 06 49 52 79 42

91 - PALAISEAU

Mme ZERBIB 06 13 28 88 67

91 - SAVIGNY SUR ORGE

M. NARBONI Tsémah 06 12 12 22 46

92 - ASNIERES - BOIS COLOMBES

Mme GERSHOVITZ 06 87 69 92 91

92 - CHATILLON

M. MIMOUN Tsion 07 63 14 91 35

92 - CHAVILLE

Mme BENECH 06 60 25 52 42

92 - GARCHES - S. CLOUD

M. ZEKRI Mendy 06 12 26 57 69

92 - LEVALLOIS

Mme ELBAZ 06 02 23 76 47

92 - MONTROUGE

Mme MIMOUN 06 64 48 64 33

92 - NANTERRE

Mme NACCACHE 06 50 07 37 28

92 - RUEIL MALMAISON

M. TOUBOUL Mendel 06 76 06 93 54

92 - SCEAUX

Mme MIMOUN 06 06 77 27 73

92 - SEVRES

M. FRAENKEL Mendy 06 13 87 11 97

92 - SURESNES

M. OUAKI Menahem 06 26 68 42 58

93 - AUBERVILLIERS

M. GANSBURG Binyamin 06 59 98 07 70

93 - BOBIGNY

M. TEICHTAL Chneur 0767916852

93 - LES LILAS

Mme SARFATI 06 61 50 35 47

93 - PAVILLONS SOUS BOIS

M. BEN NEPHTALI David 07 67 08 97 29

93 - NOISY LE GRAND

M. BENCHETRIT Tsémah 06 49 83 18 45

93 - ROMAINVILLE

Mme SEBAG 06 17 22 63 94

93 - VILLEPINTE

M. BISMUTH Yossef 06 63 65 33 45

94 - ALFORTVILLE

- 1 rue Blanche

M. FELDSTEIN 'Haïm 06 13 30 68 81

- 30 quai d'Alforville

M. SCHOUKROUN Menaché 06 16 50 50 17

94 - ARCUEIL

Mme GOLDBERG 06 95 39 84 55

94 - BRY SUR MARNE

M. ASSERAF Israël 06 20 69 24 72

94 - BONNEUIL SUR MARNE

M. ALTABE Yossi 06 65 73 41 30

94 - CHOISY LE ROI

Mme BENSOUSSAN 06 21 82 18 57

94 - CRÉTEIL

M. MELLUL Michael 06 50 97 35 28

94 - JOINVILLE LE PONT

Mme MOATY 06 21 69 65 04

94 - LA QUEUE EN BRIE

Mme EDELMAN 06 24 79 38 43

94 - NOGENT SUR MARNE

M. LASRY Mendy 06 49 40 08 76

94 - S. MANDÉ

- 19 rue du Cdt René Mouchotte

M. ALTABE Itshak 06 95 27 75 25

- 48 rue S. Marie

M. Elezam H. 07 68 77 98 71

94 - VILLEJUIF

M. ZERBIB Lévi 06 50 93 01 38

94 - VINCENNES

Mme Gabison 06 61 77 52 53

94 - S. MAUR

Mme DROOKMAN 06 19 61 41 94

94 - VILLENEUVE S. GEORGES

M. LUBECKI Schnéor 06 13 83 31 05

95 - DOMONT

M. ALTABE Haïm 06 24 17 81 00

95 - GOUSSAINVILLE

M. HABIB David 07 81 27 63 16

95 - MONTMAGNY - GROSLAY

Mme SITBON 06 26 31 63 52

95 - S. BRICE SOUS FORÊT

M. AMRAM Chalom 06 61 99 59 74

95 - S. GRATIEN

Mme ABRAHAMI 06 29 23 52 27

95 - SOISY SOUS MONTMORENCY

M. ABRAHAMI Dov 06 50 05 77 74

95 - VILLIERS-LE-BEL

M. DARDOUR Avraham 06 41 32 08 78

Possibilité d'inscription
en cours d'année